

FORMER LES PROFESSIONNELS DE DEMAIN AUX MÉTIERS DU VIVANT

Paysage - Commerce - Horticulture



*Animer nos territoires
Chantiers école*



*Promouvoir une ouverture à la culture
et aux arts / projet culturel*



*Moderniser les équipements
pédagogiques et les outils*

TAXE D'APPRENTISSAGE

DONNEZ DU SENS A VOTRE VERSEMENT !



*Favoriser l'insertion sociale &
économique*



*Eveiller les consciences citoyennes et
écologiques*



*Accompagnement spécifique et
individualisé*

FAITES LE CHOIX D'UNE TAXE D'APPRENTISSAGE ENGAGÉE EN SOUTENANT NOTRE ÉTABLISSEMENT !



TAXE D'APPRENTISSAGE 2024 : L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE CONSTANTE DE NOTRE ÉTABLISSEMENT VISE À ACCOMPAGNER AU MIEUX ÉTUDIANTS, ÉQUIPES ET ENJEUX DE TRANSFORMATION.

FAITES LE CHOIX D'UNE TAXE D'APPRENTISSAGE ENGAGÉE EN SOUTENANT NOTRE ÉTABLISSEMENT !

Fondé en 1967, le Lycée Horticole de Lomme est un établissement scolaire de la Métropole Européenne de Lille. Situé à deux pas du métro, il propose des formations du CAPa au BTSa. Le Lycée Horticole de Lomme est depuis toujours un établissement ancré sur son territoire et connecté avec le monde professionnel.

Au-delà des supports pédagogiques (ferme, animalerie et parc paysager) dédiés aux formations de nos apprenants, notre démarche éducative s'inscrit dans une pédagogie innovante basée sur « le faire pour apprendre », l'expérimentation de terrain et l'éveil des consciences citoyennes et écologiques de nos jeunes.

Aussi, avec des stages et des immersions en entreprises, de nombreux chantiers école sur notre territoire ainsi que la mise en place d'actions éducatives sur la transition agro-écologique, nous créons de véritables synergies porteuses d'avenir pour nos jeunes.

En nous soutenant, vous contribuez à la qualité des formations dispensées au Lycée Horticole de Lomme. Vous permettez également à nos apprenants de bénéficier directement de fonds supplémentaires pour financer leurs projets de classe.

LE LYCEE HORTICOLE DE LOMME EN QUELQUES CHIFFRES

259 Scolaires

212 Lycéens

47 Etudiants BTS

86% de réussite
toutes filières
confondues

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024




Etape 1

Avril 2024, vous déclarez votre solde de TA 2024 via la déclaration sociale nominative (DSN)


Etape 2

Du 25 mai au 7 septembre 2024, vous allez sur la plateforme de fléchage soltéa de la CDC


Etape 3

Du 15 juillet au 15 septembre 2024, la CDC reversera les fonds à l'établissement que vous aurez fléchés.

Comment verser votre taxe ?

Le Lycée Horticole de Lomme est habilité à recevoir directement la taxe d'apprentissage par la plateforme SOLTÉA.

Dénomination

Lycée Horticole de Lomme

Adresse

77 rue de la Mitterie
59160 Lomme

Code UAI

0593395V

N° de SIRET

19593395700019

À quoi va servir la taxe d'apprentissage au Lycée Horticole de Lomme en 2024 ?

Les recettes de la taxe d'apprentissage représentent une ressource essentielle pour notre établissement en nous soutenant, vous contribuer demain à :

Moderniser les équipements pédagogiques et professionnels afin de permettre à nos élèves et personnels d'évoluer dans des espaces motivants.

Outils manuels motorisés en aménagement paysager, fournitures pour l'animalerie (cages, aquarium, ...), terrains de TP et tunnels horticoles.

Poursuivre l'accompagnement spécifique des jeunes et offrir un cadre inclusif pour tous nos jeunes dans leur diversité.

Soutien scolaire, Erasmus, préparation aux examens.

Éveiller les consciences citoyennes et écologiques des apprenants en étant dans l'action de terrain.

Challenge éco-citoyen, semaine de la solidarité, jardin partagé. Lutter contre toutes les formes de discrimination et valoriser les métiers méconnus ou en tension.

Favoriser l'insertion sociale et économique des jeunes.

Stage dating, Job dating, journées des métiers, préparation entretien d'embauche. Chantiers écoles, vente de légumes et de végétaux issus des exploitations pédagogiques de la ferme pédagogique

Lutter contre toutes les formes de discrimination et valoriser les métiers méconnus ou en tension.

Semaine de sensibilisation, journées d'immersion.